

Règlement de la course

2ème manche de la coupe d'enduro

NC 2022

ENDURO IMPACT

Nouvelle, le 02 octobre 2022

1- Définition.

L'enduro IMPACT est la 3ème manche de la coupe NC 2022. C'est une compétition VTT qui se coure en individuel. Le but de cette compétition est de permettre aux participants de parcourir durant une demie journée (matinée) cinq spéciales (avec comme seul adversaire le chronomètre).

La compétition est ouverte à partir de la catégorie pupille (à partir de 9 ans). Les pupilles, les benjamins et les minimes n'auront que 3 spéciales à faire, les cadets 4 spéciales et les autres catégories auront 5 spéciales.

L'objectif est de proposer aux concurrents la possibilité de rouler sur des parcours complets alliant technique et physique (parcours avec une majorité de sections descendantes et des parties de pédalage). Le comité de course se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement, afin de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants. Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

2- Organisation.

L'ENDURO IMPACT NOUVILLE est organisé par le club :
Association VTT PASSION :
vttpassion.nc@gmail.com
Laura : 80 21 08

3- Règlement général

L'épreuve se déroule dans le respect des règles éditées par la FFC (Titre IV. Vélo tout terrain, Chapitre 5. Epreuves d'enduro) mais aussi du règlement enduro NC 2022

L'épreuve est ouverte aux

- Compétiteurs et compétitrices licenciés FFC et pour les **mineurs** une autorisation **parentale obligatoire**
- Non-licenciés majeurs : un certificat médical de moins de 3 mois, de non contre-indication à la pratique du **VTT en compétition** sera **obligatoire** et être titulaire d'une licence à la journée.
- Les VTTAE seront autorisés **UNIQUEMENT** sans présence de batterie. Cette absence doit être visible à tous moments de la course par l'ensemble des officiels. Les coureurs concernés devront prendre les mesures nécessaires pour y répondre. Exemple : retrait du cache carter

Il est vivement conseillé aux participants de s'informer sur leur police d'assurance personnelle avant de participer aux épreuves (notamment l'assurance « individuel accident »).

Règlement de la course
2ème manche de la coupe d'enduro
NC 2022
ENDURO IMPACT
Nouvelle, le 02 octobre 2022

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de concurrents. Dans ce cas, le concurrent se verra rembourser ses frais d'engagement et ne pourra pas participer à l'épreuve.

Les participants se voient remettre un système de chronométrage individuel au moment de l'émargement. En cas de perte du système, le participant devra au Club VTT PASSION la somme de 5 000 F.

Les participants autorisent l'exploitation de toutes les images ou vidéos prises sur le parcours (paddock, liaisons et parcours).

Le lieu de la course est à Nouvelle, au niveau du fort Téréka (Nouméa). Les participants se doivent de respecter les règles de sécurité et la propreté du site.

4- Sécurité et matériel de sécurité

Le matériel sera vérifié sur la ligne de départ. L'organisation se réserve le droit de refuser le départ d'un concurrent en cas d'absence du matériel de sécurité obligatoire.

Pour tous les **concurrents majeurs**, le matériel obligatoire est le suivant :

- Casque (CE) ;
- Genouillères ;
- Gants longs ;
- Protection dorsale ou sac à dos avec protection dorsale intégrée homologuée CE ;
- Plaque de cintre et dossard individuel.

Les coudières, les lunettes et le casque intégral est facultatif selon le règlement FFC en vigueur mais très fortement recommandées.

Pour les **concurrents mineurs**, le matériel obligatoire est le suivant :

- Casque intégral (CE)
- Genouillères
- Gants longs
- Protection dorsale ou sac à dos avec protection dorsale intégrée homologuée (CE)
- Plaque de cintre et dossard individuel

Les coudières et les lunettes sont facultatives selon le règlement FFC en vigueur mais très fortement recommandées.

Le port du casque est obligatoire sur l'ensemble du parcours. Il est toléré de l'enlever lorsque que l'on descend du vélo et que l'on marche à côté (en côte par exemple). Tout concurrent parcourant une spéciale sans son équipement sera immédiatement mis hors course. Les compétiteurs devront utiliser un seul est unique vélo pour la totalité du parcours (liaison et spéciale).

Règlement de la course
2ème manche de la coupe d'enduro
NC 2022
ENDURO IMPACT
Nouvelle, le 02 octobre 2022

Tout concurrent doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles, son équipement ainsi qu'aux conditions générales du terrain et des conditions météorologiques et à l'état du parcours.

5- Inscriptions.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du mercredi 7 septembre 2022 à 12h jusqu'au mercredi 28 septembre 22 à 23h59. Attention aucune inscription sur place. Elles seront limitées à 70 places.

Les inscriptions se feront par internet sur www.inlive.nc. Le tarif est fixé à :

- Gratuité pour mineurs licenciés FFC nés entre 2004 et 2013 ;
- 3 500 F pour majeurs les licenciés FFC nés avant 2003 ;
- 5 000 F pour les non-licenciés majeurs ou toutes autres licences.

Pour les licenciés : 500F par inscription seront reversés au comité régional de cyclisme de la Nouvelle-Calédonie)

Pour les non licenciés : 1 500F par inscription seront reversés au comité, pour l'achat d'une carte à la journée (1 080 F pour la FFC et 420 F pour le comité régional de cyclisme de la Nouvelle-Calédonie).

L'engagement du coureur ne sera validé qu'après règlement total des droits d'inscription et présentation de la licence ou du certificat médical.

6- Annulation, remboursement.

Tout engagement est ferme et définitif. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'un certificat médical, la demande devant être effectuée auprès de l'organisateur. L'organisateur sera seul juge. La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, la présente compétition devrait être modifiée, écourtée ou annulée.

7- Programme.

De 7h à 7h30 : Emargement, prêt du système de chronométrage ;

A 7h45 : Briefing la présence de l'ensemble des joueurs est obligatoire.

A 8h : Départ du premier concurrent. Vérification des coureurs avant chaque départ. Les départs s'effectuent individuellement. Départ toutes les minutes.

8- Liaisons et spéciales.

Le non-respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres participants,

Règlement de la course
2ème manche de la coupe d'enduro
NC 2022
ENDURO IMPACT
Nouvelle, le 02 octobre 2022

entraînera des pénalités pouvant aller jusqu'à la mise hors course du coureur. Le tracé est en annexe 1.

Les liaisons s'effectuent à vélo, à la force de ses mollets et sans assistance extérieure, à un rythme randonnée en suivant le fléchage jusqu'au départ de la spéciale suivante.

La barrière horaire entre chaque spéciale est de 45 min.

Chaque coureur est responsable du déclenchement du chronométrage au départ et de l'arrêt du chronomètre à la fin de chaque spéciale.

L'ordre des spéciales sera donné lors du briefing.

L'ordre des départs est le classement N-1 coupe ENDURO.

9- Pénalités et réclamations

Les pénalités se font selon appréciation des commissaires

Tout coureur rattrapé qui ne cède pas le passage dès qu'il le peut : **60 secondes**

Hors délai de la barrière horaire entre chaque spéciale : **5 min**

Tout coureur témoin ou acteur d'un accident ne prêter assistance auprès du pilote si celui-ci le demande, notamment en donnant l'alerte auprès du commissaire ou des secours les plus proches : **disqualification immédiate** (*Le pilote pourra refaire une spéciale s'il estime qu'il a perdu du temps en portant assistance*)

Toute sortie de spéciale volontaire ou non, le parcours doit se reprendre au point de sortie sinon : **60 secondes (minima 30 secondes)**

Toute coupe de parcours, ou tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage vis-à-vis des autres concurrents : **disqualification immédiate**

Tout comportement volontairement dangereux, odieux ou irrespectueux envers les organisateurs, les secours, les bénévoles, le public, ou la nature et ses sentiers : **disqualification immédiate**

10- Classements

Seuls les temps des spéciales sont pris en compte et comptabilisés pour établir le classement. Sera désigné vainqueur de la course, celui qui aura mis le moins de temps pour boucler les spéciales (cumul des temps chrono). Ainsi un classement général et par catégorie est établie. En cas d'égalité, le temps sur la dernière spéciale sera pris en compte pour établir le classement.

Le classement sera fait pour les jeunes, les adultes en musculaire et les adultes en VTT à assistance électrique.

Règlement de la course
2ème manche de la coupe d'enduro
NC 2022
ENDURO IMPACT
Nouvelle, le 02 octobre 2022

11- Récompenses et remise des prix.

Au terme de l'épreuve, des récompenses seront attribués aux concurrents en fonction des résultats. La présence des pilotes récompensés à la remise des prix est obligatoire. Les récompenses ne pourront être données à un tiers et ne seront pas données ultérieurement.

12- Catégories récompensées

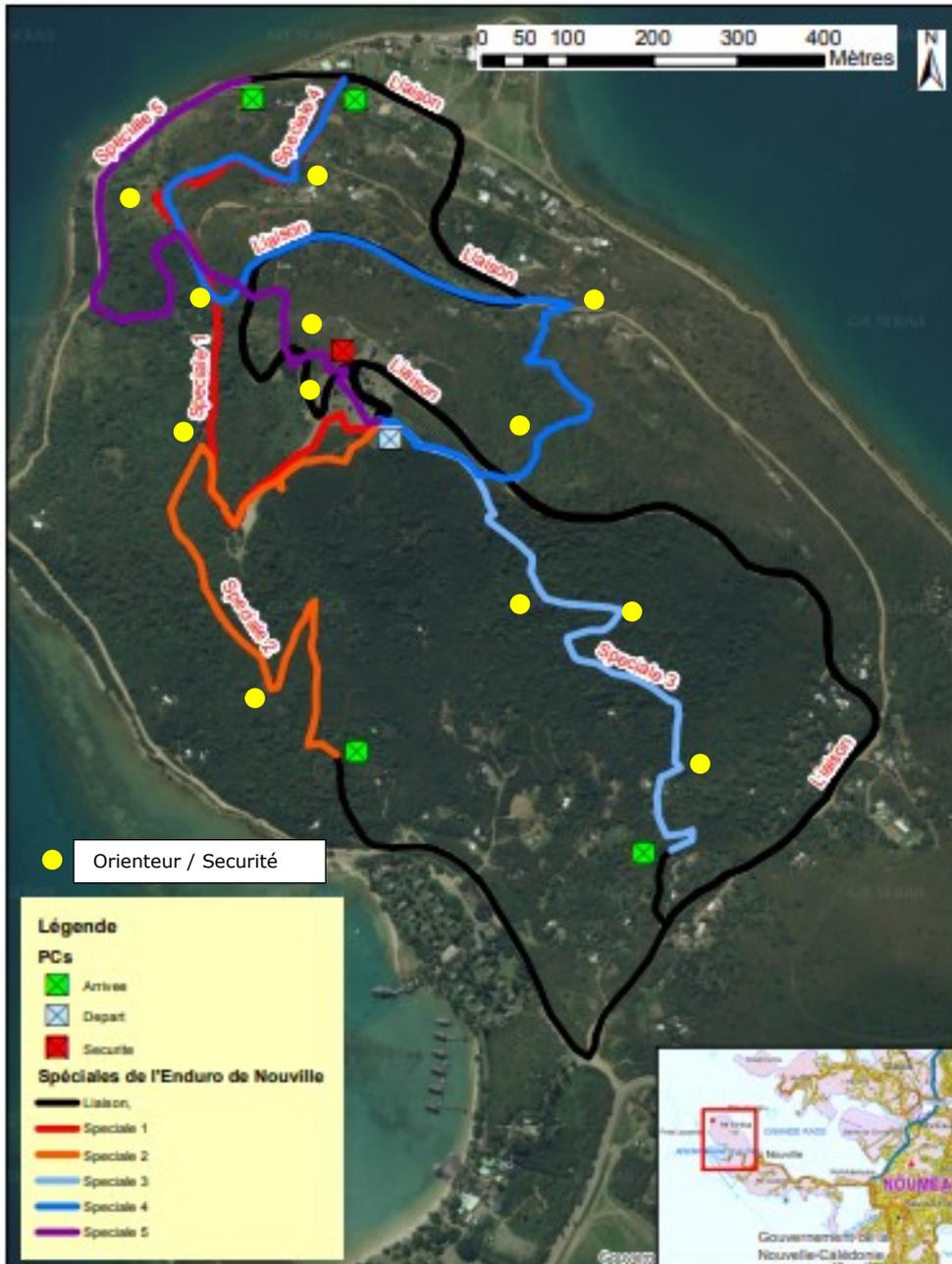
Catégories	Age au 31/12/2022*	Année de naissance
Pupilles	9 à 10 ans	2012 à 2013
Benjamins (es)	11 à 12 ans	2010 à 2011
Minimes	13 à 14 ans	2008 à 2009
Cadets (tes)	15 à 16 ans	2006 à 2007
Juniors hommes	17 à 18 ans	2004 à 2005
Séniors hommes	19 à 39 ans	1983 à 2003
Master hommes	40 et plus	1982 et avant
Féminines	17 ans et plus	2005 et plus

*Âge obtenu au cours de l'année civile

Des récompenses seront données aux 3 premiers de chaque catégorie. Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans leur catégorie.

Règlement de la course
2ème manche de la coupe d'enduro
NC 2022
ENDURO IMPACT
Nouvelle, le 02 octobre 2022

Annexe 1 : Le tracés des spéciales



Plan des Spéciales
Enduro VTT de Nouville